



COMMUNIQUE INTERSYNDICAL DU 17 NOVEMBRE 2018

L'intersyndicale s'est réunie ce vendredi 16 novembre à l'ESPE, en début de soirée, pour une dernière rencontre avec le Recteur et sa délégation. Après 5 jours de grève et de blocage du rectorat, les membres de l'intersyndicale, **UNSA-EDUCATION, FSU, SGEN-CFDT, SNETAA-FO Guyane, STEG-UTG et SUD EDUCATION**, obtiennent satisfaction sur la base des revendications qui ont motivé ce mouvement, initialement impulsé au niveau national, mais relayé ensuite par de forts enjeux locaux. Les points évoqués dans la plate-forme de revendications, dont certains reprennent les accords de Guyane, sont acceptés :

- Rentrée 2019 : 186 postes dans le premier degré et 69 dans le secondaire (demande du Recteur auprès du ministère)
- Demande de 25 postes administratifs (engagement du Recteur auprès du ministère)
- Remontée des réels besoins humains pour le recrutement de psychologues, d'assistants sociaux, d'infirmiers
- Résorption des emplois précaires en favorisant la formation et les conditions d'accès aux concours
- Mise en place d'un suivi régulier concernant la gestion des non-titulaires
- Recrutement d'un conseiller prévention relayé dans les établissements par des référents enseignants
- Déploiement et redynamisation des comités d'hygiène et de sécurité dans les établissements administratifs et scolaires
- Mise en place de groupes consultatifs de travail sur les thèmes retenus : affectation et formation des personnels, évaluation et progression de carrière et recalibrage des besoins en fonction des retards constatés à l'échelle du territoire guyanais
- Abrogation de la circulaire concernant les sorties scolaires avec effet immédiat. Cette directive obligeait les personnels de l'éducation nationale à demander les papiers d'identité et cartes de séjour aux élèves

En outre, aucune retenue sur le salaire ne sera effectuée pour les grévistes et aucune poursuite judiciaire ne sera intentée à l'encontre des acteurs du mouvement.

Enfin, cette victoire est à mettre au compte du travail collaboratif privilégié au sein de l'intersyndicale. Toutes les organisations présentes ont œuvré pour faire aboutir des revendications légitimes ayant pour objectifs : l'amélioration des conditions de travail des personnels, de scolarisation des jeunes accueillis et la réussite de toute la jeunesse de Guyane. L'unité dans la lutte a porté ses fruits et l'intersyndicale veillera à ce que le suivi des engagements pris soit effectif.

L'intersyndicale.